Mon SAGE a une histoire

L'idée d'élaborer un SAGE sur le bassin versant de la Moder a émergé dès 2004, à la suite du second Contrat de Rivière Moder. La demande officielle a ensuite été formulée par le Président du Comité de Rivière Moder en 2005. Aujourd'hui, le SAGE Moder entre progressivement dans une phase d'aboutissement.

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU SAGE

PHASE PRÉLIMINAIRE

2006 Délimitation du périmètre par arrêté préfectoral

2007 Installation de la CLE

PHASE D'ÉLABORATION

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2011 **État initial**
Description du territoire, de ses usages et de ses milieux naturels

2023 **Diagnostic**
Analyse des problématiques et des atouts du territoire
Définition des six principaux enjeux du SAGE et de leurs objectifs

Renouvellement de la CLE
le 12 juin 2015
le 24 décembre 2021

TENDANCES, SCÉNARII ET STRATÉGIE

2024 **Scénario tendanciel**
Projection de l'évolution future du territoire à l'horizon 2030–2045
Évaluation de l'état des ressources en eau

Scénarios contrastés
Proposition de mesures permettant d'inverser les tendances jugées insatisfaisantes et d'atteindre les objectifs fixés

2025 **Stratégie**
Formalisation du projet, notamment des objectifs territoriaux en matière de politique de l'eau

Bilan de la concertation préalable
Synthèse des contributions citoyennes et diffusion auprès des collectivités territoriales

PAGD allégé et Règlement partiel
Rédaction d'une version synthétique du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, présentant l'ensemble des dispositions envisagées après les commissions thématiques, avec possibilité d'amendements en CLE

Concertation régulière en CLE
Arbitrage, amendements, suivi du projet et prise de décision

Concertation préalable (1 mois)
Recueil des avis des habitants concernant les usages de l'eau et les enjeux du territoire

Groupe de travail en commissions thématiques
(4 mois)
Exploration des mesures et dispositions possibles, associant membres de la CLE et experts spécialisés

2026 **PAGD et Règlement complets**
Rédaction approfondie du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, conforme au Code de l'Environnement
Planification des mesures et actions nécessaires pour atteindre les objectifs du SAGE

Comité de rédaction
Accompagnement sur la portée juridique des dispositions du PAGD et des règles du règlement

Évaluation environnementale
Analyse des effets potentiels du SAGE sur des thématiques élargies, au-delà de celles strictement liées à l'eau

PHASE DE CONSULTATION ET D'ADOPTION DU SAGE

2027 Recueil de l'avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées

Enquête publique

Publication de l'arrêté d'approbation du SAGE et de la déclaration environnementale

MISE EN ŒUVRE

2028 Suivi des indicateurs, coordination des maîtrises d'ouvrage, information, animation et sensibilisation du territoire, portage d'études, etc.

Date de réalisation : 19/02/2026